



Communiqué de presse

Date: 13.05.2019

Coopération franco-suisse des douanes et des gendarmeries pour plus de sécurité sur la route

Les autorités douanières et policières franco-suisses ont procédé à un contrôle transfrontalier au Brassus et à la Cure. Objectif: prévenir les accidents de la route dus à la conduite sous stupéfiants. Ce vaste contrôle représente une première pour les autorités des deux côtés de la frontière.

Depuis un certain temps, les autorités françaises ont constaté parfois, lors d'accidents de la route, que les conducteurs frontaliers se trouvaient sous l'influence de stupéfiants. Afin de garantir la sécurité routière, une opération transfrontalière conjointe a été mise sur pied dans la matinée du 13 mai 2019. Pour cette première, la Gendarmerie nationale, la Douane française, l'Administration fédérale des douanes (AFD) et la Police cantonale vaudoise ont contrôlé le trafic frontalier entre la France et la Suisse aux passages de la frontière du Brassus et de la Cure. De 6 heures à 9 heures ce matin, ces deux secteurs ont fait l'objet de contrôles de la circulation, comprenant une vérification des conducteurs ainsi que des occupants des véhicules et la fouille des véhicules suspects. Des maîtres de chiens détecteurs de stupéfiants, des spécialistes du démontage automobile et des analystes de documents ont prêté main forte à leurs collègues engagés sur les lieux. Quelque 149 véhicules et 192 personnes au total ont été soumis à des contrôles.

Substances stimulantes ou relaxantes et infractions à la circulation routière

Au passage de la frontière du Brassus, 74 véhicules et 92 personnes ont été contrôlés. Neuf personnes se sont avérées positives à un produit stupéfiant (une à la cocaïne, cinq aux amphétamines, trois à l'héroïne). Un nerf de bœuf, considéré comme un objet dangereux dans la loi suisse sur les armes, a été saisi. Par ailleurs, la Police du canton de Vaud a pu découvrir trois véhicules connus pour cinq cas d'infractions enregistrées précédemment par un radar.

Communiqué

Du côté de La Cure, les contrôles ont été effectués non seulement à la douane mais également à un rond-point de la région. Sur les 75 véhicules et les 100 personnes contrôlés, quatre infractions dans le domaine des stupéfiants (3 cas de conduite sous influence de produits cannabiques ; 1 cas de détention de haschich et de LSD) et dans le domaine de la circulation routière (1 cas de récidive de conduite sans permis, deux véhicules sans documents conformes).

Cette opération commune s'est montrée particulièrement efficace grâce à l'excellente collaboration entre les différents partenaires. Si des patrouilles mixtes ont lieu régulièrement, c'est la première fois qu'une opération d'une telle ampleur est organisée.

Annexes :

Légende Photo 1 : Le contrôle conjoint a eu lieu au passage de frontière du Brassus (en photo) et de La Cure. (Photo AFD)

Légende Photo 2 : Le contrôle conjoint a eu lieu au passage de frontière du Brassus et de La Cure (en photo). (Photo AFD)

Légende Photo 3 : Des maîtres de chiens étaient également sur place pour assurer une fouille rapide des véhicules. (Photo AFD)

Renseignements:

Donatella Del Vecchio, porte-parole Administration fédérale des douanes AFD,
+41 58 480 86 67
donatella.delvecchio@ezv.admin.ch

Gendarmerie nationale, maj Fabrice Lacroix,
commandant par intérim Communauté de brigades
Hauts-de-Bienne,
+33 3 84 33 11 62,
fabrice.lacroix@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Police cantonale vaudoise, plt Florence Maillard,
officier de presse, +41 79 726 93 29
florence.maillard@vd.ch